



Comité syndical

24 juin 2026 / Villefranche d'A.



Ordre du jour

Secrétaire de séance : _____

1. Compte Financier Unique 2025
2. Budget Supplémentaire 2026
3. Désignation des représentants du Pôle pour l'assemblée des territoires
4. Retour sur des propositions issues du travail « Cap 26/32 »
5. Révision du projet de territoire
6. Points divers
 - Renouvellement du Conseil de Développement
 - Coopération Leader sur la Pierre Sèche



**Et si nos territoires
devenaient
« Robustes » !**



Robustesse versus Performance

Constat

Obsession collective pour la performance



Burn-out planétaire généralisé :

- Du climat
- Des écosystèmes
- De nos systèmes sociaux
- Des individus

**Augmentation des
violences**

Fragilité des systèmes



Une des issues : la recherche de la robustesse



Robustesse

Origine et définition

La Robustesse = Capacité d'un système à rester stable à court terme et viable à long terme malgré les fluctuations, sans chercher l'optimisation maximale.

Elle se construit par :

- **Des marges de manœuvre** (redondances, flexibilité) ;
- **Des réseaux coopératifs** (communautés apprenantes, communs) ;
- **Un changement de posture** : de *meneur* à *facilitateur*.

➔ Paradigme inspiré du vivant. Le vivant fonctionne en sous-optimisant avec de temps en temps des pointes de performance



Robustesse versus Performance

la robustesse n'est pas une utopie, mais une réalité émergente !

Agriculture

- Exemple de la production du blé : en France, les mélanges variétaux de blé sont passés de 5% à 40% des surfaces en 10 ans → Beaucoup plus résistant aux chocs (attaques nuisibles, chocs climatiques...)
- L'agroécologie

Economie

- Economie circulaire, l'économie du réemploi, économie de la fonctionnalité , l'émergence de coopératives qui se développent +++



Robustesse

Comment intégrer d'avantage de robustesse dans nos organisations !

Gestion de projets : Sortir de la logique « tout doit être optimisé et livré à temps » pour accepter l'imperfection et l'adaptabilité, tout en maintenant la qualité du service public :



Robustesse

Comment intégrer d'avantage de robustesse dans nos organisations !

Management : créer des équipes capables de s'adapter aux fluctuations et qui développent des relations internes, entre services, au service d'un projet commun !



Robustesse

Comment intégrer d'avantage de robustesse dans nos organisations !

Gouvernance : Tisser des liens entre acteurs, échelles et projets, pour que le territoire devienne un écosystème capable de s'adapter aux crises !



PV conseil syndical du 06/05/2026

- ☐ POUR
- ☐ S'ABSTIENT
- ☐ CONTRE



CFU 2025



Compte financier Unique 2025

Vue d'ensemble

Détermination du résultat provisoire 2025 de la section de fonctionnement

	Sans Leader 2025	Avec Leader 2025
Recettes (A)	423 824,58 €	495 348,70 €
Dépenses (B)	505 886,00 €	505 886,00 €
Résultat de l'exercice C = (A-B)	-82 061,42 €	-10 537,3 €
Résultat reporté année N-1 (D)	318 155,79 €	318 155,79 €
Résultat de fonctionnement à affecter (E) = (C+D)	236 094,37 €	307 618,49 €

Détermination du résultat provisoire 2025 de la section d'investissement

Recettes (A)	3 906,44 €
Dépenses (B)	1 942,40 €
Résultat de l'exercice C = (A-B)	1 964,04 €
Résultat reporté année N-1 (D)	25 083,33 €
Résultat d'investissement à reporter au compte 001	27 047,37 €
Solde de la section d'investissement (F) = (C+D)	27 047,37 €

RESULTAT GLOBAL

263 141,74 €



Compte financier Unique 2025

Section fonctionnement

Dépenses

- Une masse salariale de 356 261,89 € pour l'équivalent de 6,45 ETP :
 - Départ d'Osanne (PAT)
 - Arrivée de Julia (Administratif/financier)
- La finalisation de l'étude de faisabilité sur l'unité de production de granulés bois
- La réalisation de différentes actions spécifiques :
 - Dispositif Récupération eau de pluie
 - Actions PAT (Goutons nos campagnes, Ma cuisine engagée, guide circuit court...)
 - Coup de pousse (4 lauréats en 2025)

Recettes

- Suppression de l'aide du département (33 300 €)

- Baisse de la Région (-5%)
- 152 904 € d'aides LEADER non rattachées pour des actions 2024 et 2025

Section investissement

Dépenses

- Matériel informatique (1942,40 €)

Recettes

- FCTVA + Amortissements (3 906,44 €)



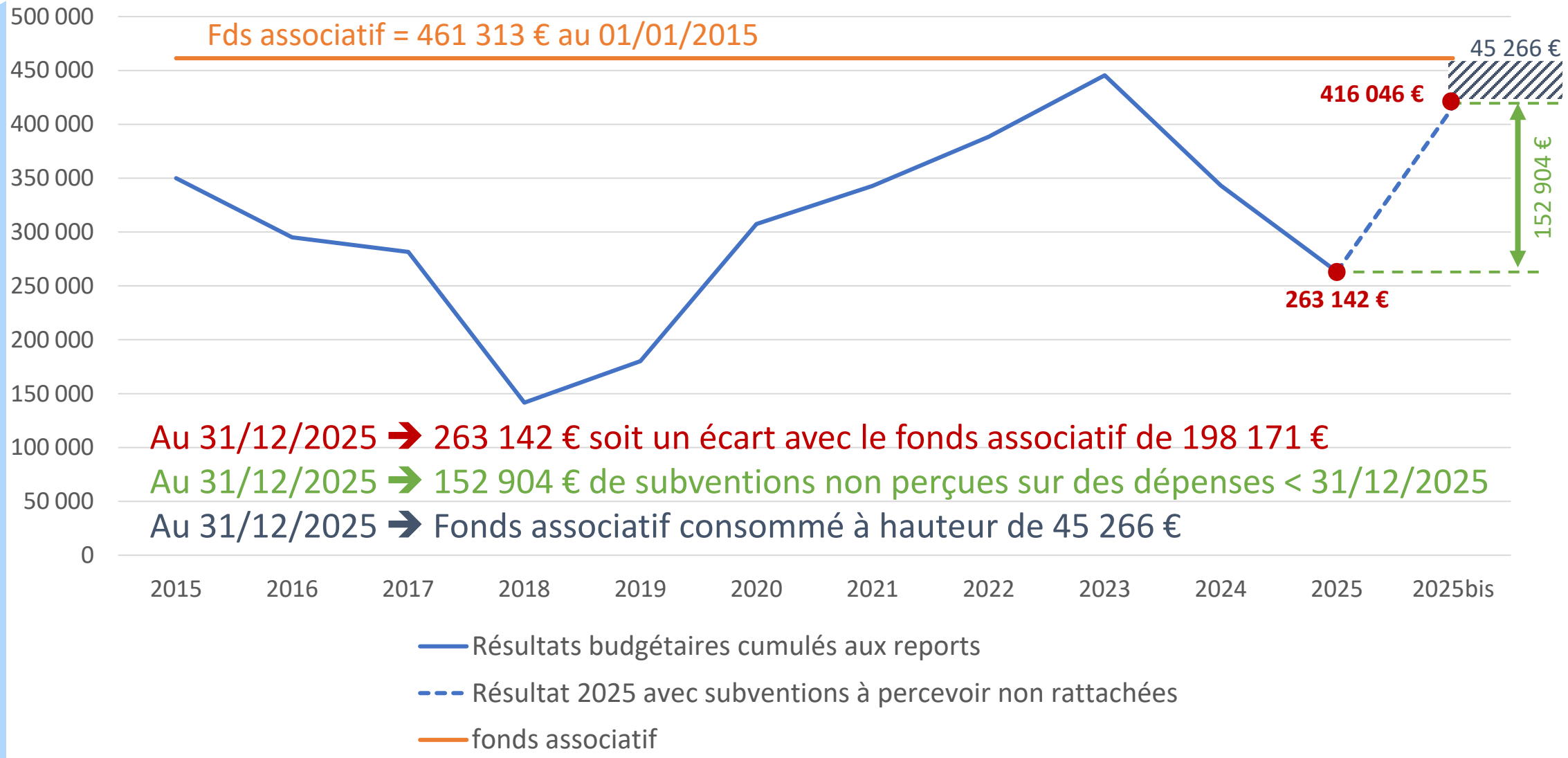
Proposition d'affectation des résultats 2025

Il est proposé au Comité Syndical, une reprise des résultats 2025 comme indiqué ci-dessous:

- R002 Excédent de fonctionnement : 236 094,37 €
- R001 Solde d'exécution section d'investissement : 27 047,37 €



Consommation du fonds associatif





Consommation du fonds associatif

Etat des subventions Leader à percevoir au 01/01/2026

Programme	Montant
LEADER Animation du programme LEADER 2023-2027 (2025)	73 588 €
LEADER 2023-2027 Chargé de mission transition écologique & énergétique 2024 - 2025	65 904 €
LEADER 2023-2027 Outil pilotage politiques publiques Qpilote	5 120 €
LEADER 2023-2027 - Stage BTC (année 2025)	2 211 €
LEADER / Report financements actions spécifiques 2024	6 081 €

TOTAL 152 904 €



Budget Supplémentaire 2026



Rappel Budget primitif 2026

Recettes fonctionnement

Recettes EPCI / Communes / SM (299 453 €)

- EPCI : 3,90 € /hab. + participation Vigifoncier et BVSM
- Communes : BVSM + Renaturation cours d'école
- SM : BVTA → Objectif SOL & SCOT CCCS

Recettes ETAT (44 036 €)

- Aides de la DRAAF (PAT, reversement aux partenaires...)
- Aides AEAG (dispositif Récup'Eau)
- Fonds vert « Renaturation des cours d'école »

Recettes REGION (79 220 €)

- Soutien ingénierie → **(Baisse de 10 % / 2025)**
- Soutien du programme « Graines d'Avenir »

Recettes LEADER (173 137 €)

- Animation du programme
- Poste d'Antoine
- Vigifoncier / BVSM + Convention Essor Maraicher
- Programme d'actions Récup Eau



Rappel Budget primitif 2026

Recettes fonctionnement

CHAPITRE	CA 2025	BP 2026
002 : Résultat de fonctionnement reporté (N-1)		- €
70848 : Mise à dispo personnel (SCOT)	10 000,00 €	15 000,00 €
74718 : Autres participations Etat (<i>Fonds Vert + Agence de l'eau + DRAAF</i>)	62 358,00 €	44 036,00 €
7472 : Participation Région	59 850,00 €	79 220,00 €
74758 : Participat° EPCI + Communes + SMBVTA	233 567,00 €€	284 453,00 €
7477 : Participat° Budget communautaire (Leader)	57 695,00 €	173 137,00 €
Sous –TOTAL des recette propres à 2026	423 824,58 €	595 846,00 €
+ Aides LEADER des actions 2024-2025 non conventionnées		152 904,00 €
TOTAL		748 750,00 €



Budget primitif 2026

Repères dépenses fonctionnement

- Masse salariale de 369 611 € pour l'équivalent de 6,8 ETP :
 - Maintien de l'ensemble des postes
 - Poursuite PAT pour un CDD d'un an
 - Poursuite mission bâtiment pour un CDD d'un an
 - Recrutement LEADER en contrat de projet
 - Un programme d'actions spécifiques pour 142 272 € :
 - Renaturation cours d'école
 - PAT
 - Stratégie foncière
 - Récup Eau
 - Coup de pousse
- Baisse de 10 % des indemnités des élus



Budget primitif 2026

Actions spécifiques 2026

Détails Opérations spécifiques 2026	Dépenses 2026	Recettes 2026					Auto financement
		Europe	ETAT	REGION	DEP 81	Cnes / EPCI	
Dispositif de soutien des eaux de pluie	4 599 €	1 380 €	2 300 €	- €	- €	- €	920 €
Actions PAT 2026	18 371 €	- €	16 971 €	- €	- €	- €	1 400 €
« Stratégie Foncière » (BVSM, Vigif., EM)	113 302 €	63 297 €	- €	- €	- €	46 405 €	3 600 €
Dispositif renaturation des cours d'école avec le CAUE	6 000 €	- €	4 800 €	- €	- €	1 200 €	- €
TOTAL	142 272 €	64 677 €	24 070 €	- €	- €	47 605 €	15 920 €

136 352 €

Rappel Budget primitif 2026

Section INVESTISSEMENT : DEPENSES

Article	Libellé	CA 2025	Prévisions 2026
001	Solde d'exécution sect° d'investiss		
1318	Autres subventions d'équipement		
2051	Concessions, droits similaires	152,00 €	500,00 €
21838	Matériel de bureau et informatique	1 790,00 €	2 500,00 €
21848	Mobilier		2 676,00 €
2182	Matériel de Transport		
TOTAL :		1 942,00 €	5 676,00 €

Les projets d'investissements pour 2026 :

- Achat de 2 ordinateurs portables + licences: 3 000 €

RECETTES

Article	Libellé	CA 2025	Prévisions 2026
R001	Solde d'exécution section d'investissement (N-1)		
10	FCTVA	24,00 €	676,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 882,00 €	5 000,00 €
1327	Subv. non transf. Budget Comm. (LEADER)		
TOTAL :		3 906,00 €	5 676,00 €



Budget primitif 2026

Vue d'ensemble du budget primitif non équilibré

Section de fonctionnement - 2026

	Avec le report des aides LEADER 2024 – 2025	Sans le report des aides LEADER 2024 – 2025
Recettes (A)	748 750,00 €	595 846,00 €
Dépenses (B)	633 249,00 €	633 249,00 €
Résultat de l'exercice C = (A-B)	115 501,00 €	- 37 403,00 €

Section d'investissement - 2026

Recettes (A)	5 676,00 €	5 676,00 €
Dépenses (B)	3 000,00 €	3 000,00 €
Résultat de l'exercice C = (A-B)	2 676,00 €	2 676,00 €

RESULTAT GLOBAL

118 177,00 €

- 34 727,00 €



Rappel résultats 2025

- R002 Excédent de fonctionnement : 236 094,37 €
- R001 Solde d'exécution section d'investissement : 27 047,37 €



Budget supplémentaire 2026

Rappel des résultats 2025 :

- Résultat de fonctionnement à affecter (E) = (C+D) : **236 094,37 €**
- Résultat d'investissement à reporter au compte 001 (F) = (C+D) : **27 047,37 €**

	Fonctionnement		Investissement	
	<i>BP 2026 Sans équilibre</i>	<i>BS 2026 Équilibré (avec reprise des résultats 2025)</i>	<i>BP 2026 Sans équilibre</i>	<i>BS 2026 Équilibré (avec reprise des résultats 2025)</i>
Dépenses	633 249,00 €	984 844,37 €	5 676,00 €	32 723,37 €
Recettes	748 750,00 €	984 844,37 €	3 000,00 €	32 723,37 €
	115 501,00 €	0 €	2 676,00 €	0 €



l'Assemblée des Territoires



L'assemblée des territoires

Présentation

Objectif :

- Être une fabrique régionale du changement de modèle de développement territorial **co-construit** avec les territoires ;
- Être l'outil de promotion /diffusion de ce changement auprès des territoires et de leur population.

L'Assemblée des Territoires est ainsi un **espace de dialogue et de concertation** où peuvent s'exprimer des propositions auprès de la Région **pour enrichir les politiques publiques régionales.**



L'assemblée des territoires

2 représentants

Elu : _____

Elue : _____



Gouvernance

-

**Mise en place des
Commissions**

-

Délégations VP



Etat d'avancement du projet CAP 26/32

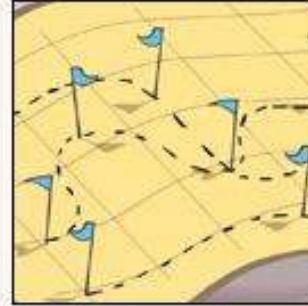
La construction d'un chemin du changement



Analyser le contexte



Définir une
vision collective



Tracer des chemins
de changement



Définir des activités
et stratégies



Organiser le
suivi-évaluation

1 atelier élu : 03/07

1 atelier technicien : 10/07

1 atelier commun : 14/10

2 ateliers d'approfondissement : 26 et 28/11

1 atelier du CoDev : 27/11/2025

08/12 : 1 atelier commun élus et techniciens :
Travaux sur les propositions opérationnelles

Après les élections : présentation de la
proposition de feuille de route et
ajustements/validation avec les nouveaux élus

Présentation de ce travail (feuille de route, convention territoriale...) aux nouveaux
élus → **Validation politique dans chaque EPCI !**

Propositions opérationnelles

Vue globale

CAP 26/32

Gouvernance et
coopération

6 évolutions souhaitées
1 clivage

14 propositions

Transition et actions
thématiques

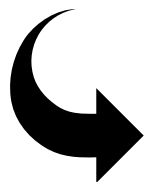
5 évolutions souhaitées
1 clivage

9 propositions

Programmation et
accompagnement projet

4 évolutions souhaitées
1 clivage

8 propositions



26 propositions dont 5 communes à 2 piliers



Gouvernance

-

**Mise en place des
Commissions**

-

Délégations VP



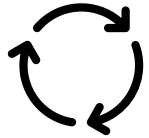
Redéfinir le processus de décision du Pôle territorial

4

Définir un schéma de gouvernance et de concertation

Un schéma articulé avec les schémas de gouvernance des EPCI

Pour chaque type de décision/étape [information, co-construction, validation]



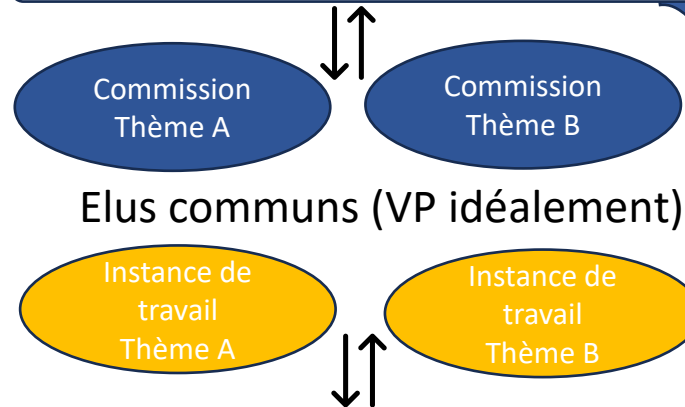
Préciser les instances mobilisées propres au PETR et aux EPCI

⚠ **Nécessité de clarifier le schéma de gouvernance des EPCI**

5

Organiser des instances de travail croisées inter-EPCI/PETR

Instance de gouvernance des EPCI



Instance de gouvernance des EPCI

→ Informer les élus au moment de l'installation des commissions EPCI

⚠ **Ne pas démultiplier les espaces**
→ **mobiliser que de besoin !**

6

Rencontre Président / DGS

Temps de rencontre ANNUEL des binômes Présidents/DGS



Temps politique plus restreint permettant d'apprécier s'il existe ou non un intérêt à approfondir un sujet au sein du Pôle et de ces EPCI !



Schéma de gouvernance

Organes de décision PTAB

Conseil Syndical
(24 délégué·es titulaires)

Bureau
(13 délégué·es)

Président

A clarifier

A préciser

Commissions /
Groupes de travail

Réseau des
DGS

G10
(5 présidents + 5 DGS)

Conférence
des maires

Conseil de
développement

Commission
technique inter-EPCI

A créer

Organes de concertation et d'orientation PTAB

EPCI

Bureau

Conseil
communautaire

Président·e

Organes de
concertation et
d'orientation



Commissions thématiques

Pourquoi des commissions/groupes de travail/espaces de réflexion ?



- Espace d'échanges pour redéfinir les enjeux du territoire → Révision du projet de territoire – Travail sur des actions/projets – préparation des décisions



- Espace de **recherche de cohérence** entre l'action du Pôle et celle des EPCI



- Espace de coopération ou l'on peut mettre au travail avec ses homologues des autres EPCI et les membres du CoDev :
 - des difficultés
 - des freins
 - ou au contraire des leviers d'actions

Composition proposée



- Un élu de chaque EPCI qui siège dans une commission homologue
- 2 / 3 représentants du Conseil de Développement
- Le VP du Pôle et des éventuels délégués PETR « autres » (max 2 à 3)





Commissions thématiques

Sujets ou coopération à explorer ?

Transition & Adaptation (Nathalie VINCENT G.)

- Coordination des PCAET – PICS – Adaptation au CC
- Récup'Eau (partie invest. Public)
- Accompagnement Rénovation bâtiments publics

Agriculture et alimentation (Sylvie GRAVIER)

- Les actions du PAT (GNC, Ma cuisine engagées...)
- Les actions de graine d'avenir (foncier agricole, installation, producteurs...)
- Précarité alimentaire, compensation agricole

Economie locale et innovation (Sylvian CALS)

- Développement et coopération économique (Leader)
- Economie circulaire et ESS
- Développement de filières économiques (chanvre, pierre sèche, granulés bois...)

Projets publics et qualité de vie (Jean-Marc SENGES)

- Suivi des contrats territoriaux et programmations annuelles (CTO, CRTE)
- Cours d'école, désimperméabilisation des espaces publics

Coopération et solidarité territoriale (Thierry MALIET)

- Réseau des managers et pratiques managériales
- Suivi des financements publics (observatoire)
- Coopération territoriale : C2A ? Territoires voisins ?
- Mutualisation

Mobilisation citoyenne (Myriam VIGROUX)

- Réseau bouge ton climat
- Fonds Coup de pousse
- Conférences inspirantes
- Récup'Eau (partie particuliers)



Manque de remontée et de lisibilité des décisions

→ Une communication à reconsidérer

10



« SACRALISER » dans les EPCI
2 temps d'information Pôle territorial

→ 2x / an en Conseil Com. ou Conférence des Maires

1. **Présenté par un ou plusieurs délégués** du Pôle Territorial (**seul 1x/an**)

→ [Préparation d'un support adapté aux informations - Proposition d'un temps de préparation préalable si besoin]

2. **Présence du Président / Directeur / référents Projets** (1x/an)



Accompagnement des projets des collectivités



Programmation / Contractualisation / Accompagnement des communes

Les actes suite aux ateliers Cap 26/32 → Propositions faites aux nouveaux élus

Le PTAB continue d'accompagner les projets des communes mais **il doit clarifier ce « service » et mieux l'articuler avec les EPCI.**

Il garde son rôle de coordination (contractualisation/programmation) et d'appui technique :

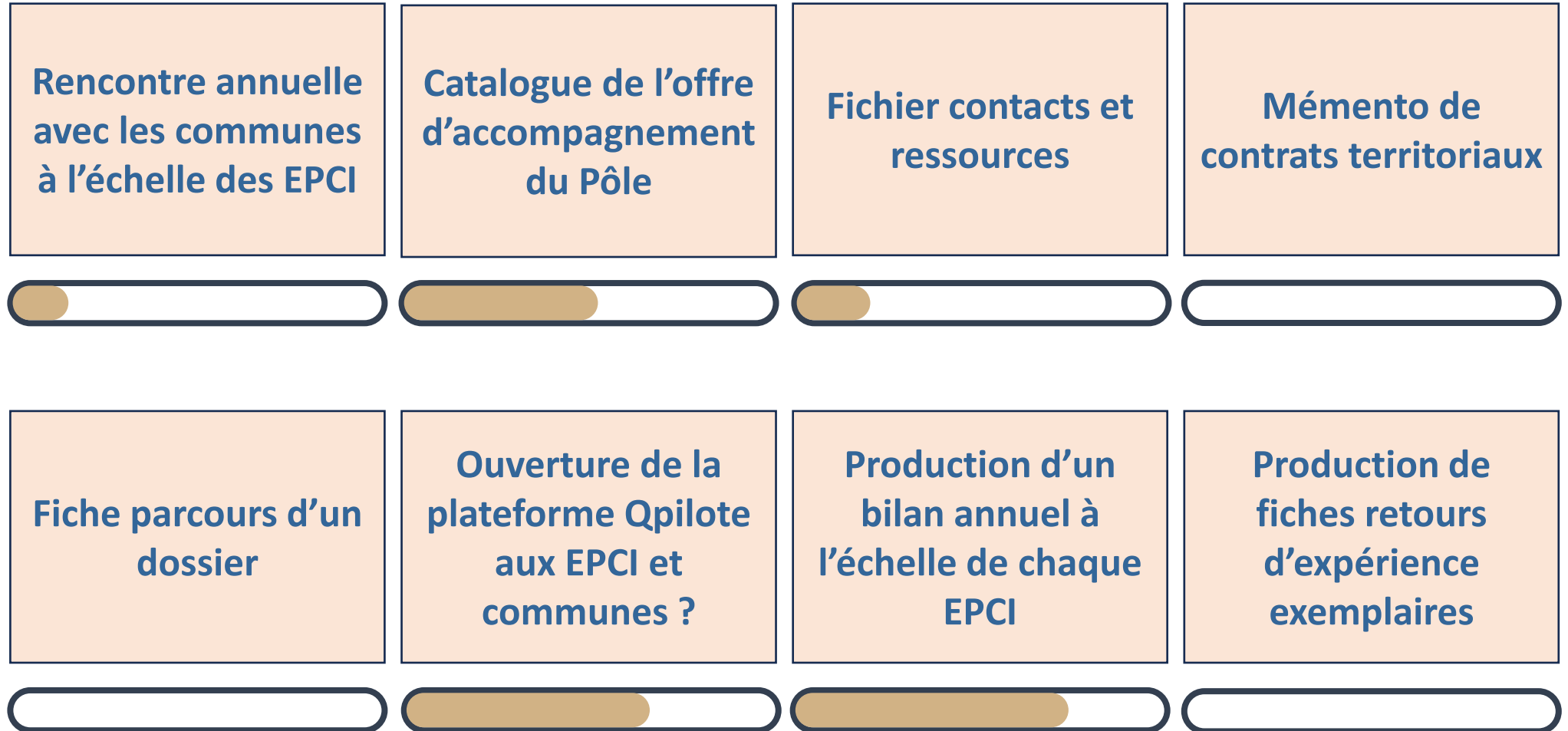
- montage financier des projets / montage des dossiers
- animation thématique ;
- conseils techniques ;
- suivi et gestion de projet

8 évolutions/propositions opérationnelles pour répondre aux évolutions souhaitées → à soumettre aux nouveaux élus



Programmation / Contractualisation / Accompagnement des communes

Les actés suite aux ateliers Cap 26/32 → Propositions faites aux nouveaux élus





Rencontre annuelle avec les communes



- Recenser les projets du mandat / projets de l'année
- Renforcer la présence et la communication

Permanences durant 2 à 3 jours (en continu ou non) pour rencontrer les élus, accompagnés si besoin de leur secrétaire de mairie, d'un adjoint ou conseiller

Objectifs :

- Recenser leurs projets pour le mandat (titre, périodicité, priorité, ...) ou les projets de l'année → Organiser les accompagnements et des démarches parallèles (visite de sites, informations spécifiques, démarches groupées...)
- Faire éventuellement une actualisation des actions « en cours » de l'ancien mandat

Propositions :

- En binôme Pôle / EPCI (à constituer) ⚠ A varier en fonction de l'EPCI
- Quid des projets communaux relevant d'une compétence intercommunale ?



Offre d'accompagnement du Pôle



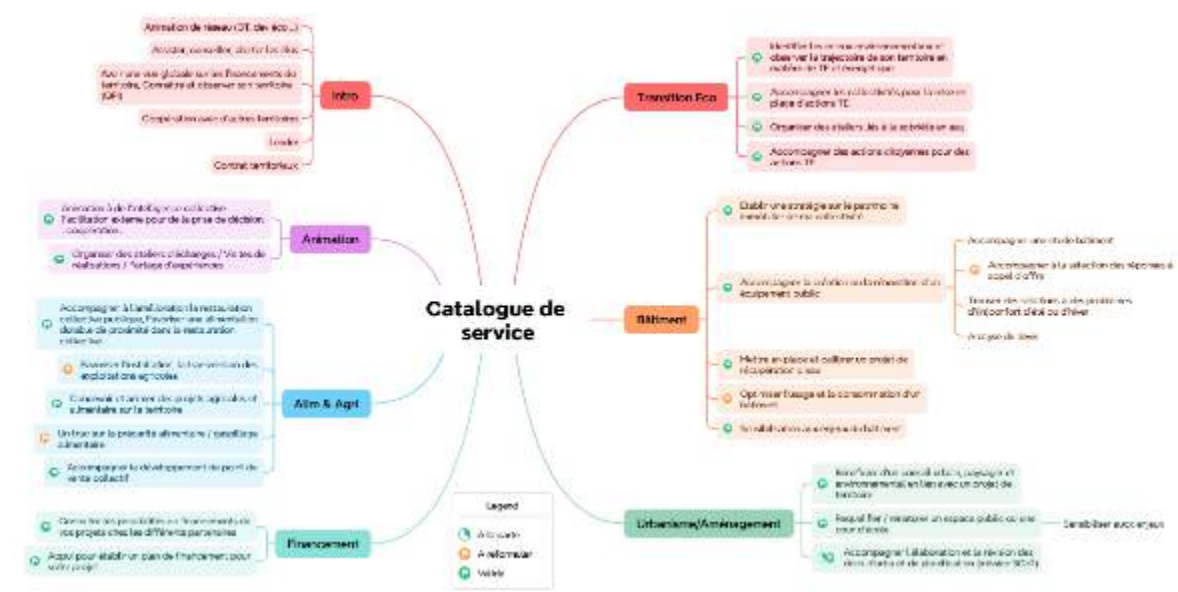
- Clarifier l'accompagnement du Pôle
- Rendre plus lisible

Il permet de présenter les compétences et les services présents au sein du Pôle

- ➔ Avec une approche par mission (bâtiment, espaces publics, alimentation...)
- ➔ Une mise en valeur et une mobilisation élargie des compétences présentes au Pôle (animation, coopération...)

⚠ Proposition de l'enrichir des accompagnements EPCI pour celles qui le souhaitent ➔ Offre d'accompagnement EPCI/PTAB

Objectif : Disponible pour la rencontre annuelle avec les communes





Fichier contacts et ressources



→ Clarifier le qui fait quoi

→ Renforcer les projets – les rendre plus qualitatifs

En complément du catalogue et des contacts et ressources à mobiliser au Pôle Territorial et EPCI

- ➔ En complémentarité avec l'offre locale d'ingénierie (CAUE, Association des Maires...)
- ➔ Rendre plus lisible le réseau d'acteurs locaux de l'accompagnement de projets

➔ Organiser conjointement Pôle /EPCI un
COMITÉ DES PARTENAIRES :

- CAUE,
- ADM81,
- SDET,
- ...

pour clarifier le qui fait quoi !



Ouverture de la plateforme QPilote aux EPCI et communes ?



→ Créer un cadre d'échange d'information

→ Améliorer la coordination de nos interventions

Ouverture de QPilote aux référents techniques EPCI pour partager le suivi des projets

- Accès à l'historique des opérations portées par la collectivité
- Accès aux informations de l'opération, aux données de suivi
- Accès au plan de financement actualisé

→ ⚠ **Nécessité que les partenaires financiers jouent le jeu de la transmission de données** ⚠

→ Formation jeudi 25/06 sur l'utilisation de QPILOTE :

- Céline ROUQUAYROLE
- Fatiha SLIMANI
- Sophie DEBRIEU (?)
- Guillemette LABBÉ
- Fabienne CAZAGOUX



Projet De territoire





Projet de territoire

Document stratégique → guide l'action publique locale.

Diagnostic territorial

Enjeux du territoire

Orientations et actions

Enjeux de dimension locale
(EPCI)

Enjeux de dimension
territoriale (PTAB)

PROJET DE TERRITOIRE (PT)

Constitue la base des contractualisations territoriales :

- Contrat Territorial Occitanie (CTO)
- Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique (CRTE)
- Leader
- ...



Projet de territoire

Document stratégique → guide l'action publique locale.

- Court et efficace
- Met en évidence des situations et des phénomènes

Prend en compte les diagnostics existants

- PAT
- SCOT
- ...

Diagnostic territorial

Socio-économique

Risque et
adaptation

Environnemental

Ressources

CONCERTATION ?

Acteurs du territoire ?

Quels Elus autres que ceux du PTAB ?

Travail en commissions

Travail en Bureau

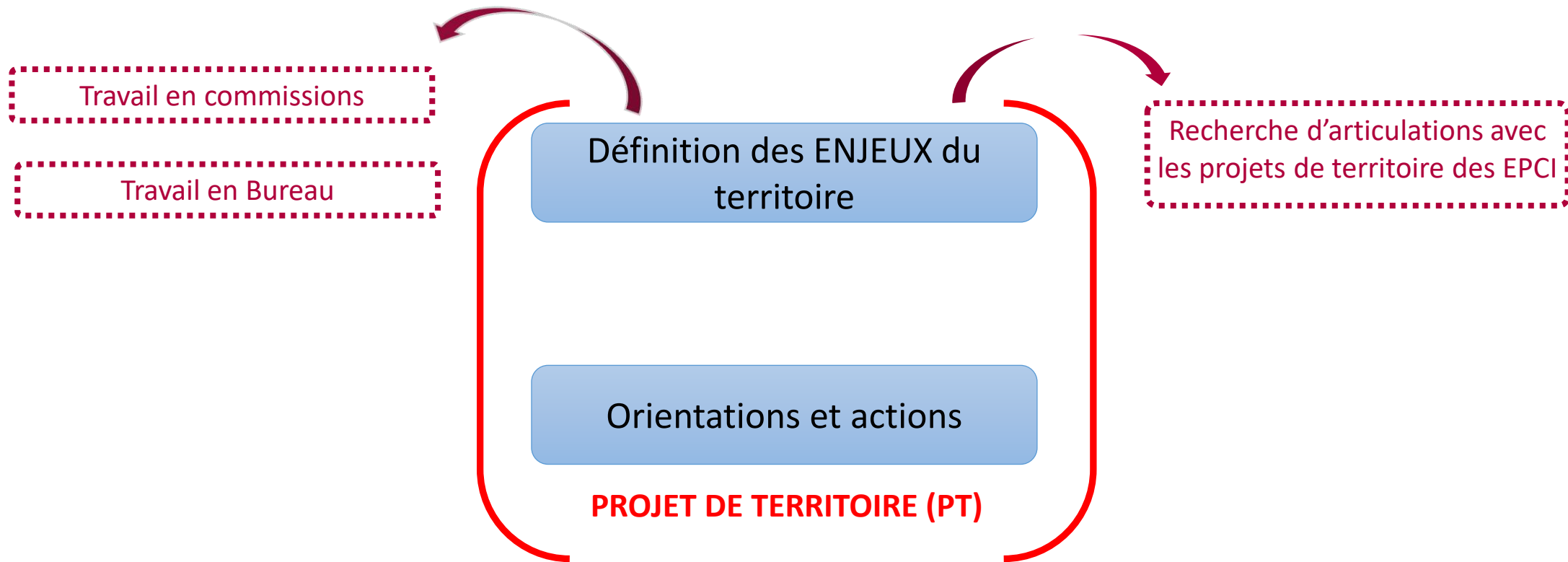
Définition des ENJEUX du
territoire

Recherche d'articulations avec
les projets de territoire des EPCI



Projet de territoire

Document stratégique → guide l'action publique locale.



⚠ ATTENTION → différent du projet du Pôle Territorial !



Projet de territoire

Calendrier



Diagnostic territorial

Démarrage immédiat pour regrouper un ensemble de données

Enjeux du territoire

Attendre les conclusions des PT des EPCI
→ Fin 2026 ?

Orientations et actions

Réunir les commissions et mettre en œuvre la concertation souhaitée
→ 1^{er} semestre 2027



Conseil de développement



Conseil de Développement (CoDev – CDD)

Rappel

Il est associé aux travaux et réflexions du Pôle Territorial Albigeois Bastides et participe aux commissions et groupes de travail des élus locaux

Il mène des réflexions concernant toute question ou problématique locale :

- À la demande des élus (saisine)
- ou de sa propre initiative (auto-saisine) → le Conseil de Développement crée des groupes de travail spécifiques

Il participe à l'élaboration du projet de territoire



Conseil de Développement (CoDev – CDD)

Rappel

Collège acteurs locaux

25 membres

Issus de la société civile engagé dans la vie locale, ayant qualité de personne-ressource, et agissant pour le développement durable du territoire

⚠ Répartition géographique équilibré

Collège organismes

14 membres

Représentants des Chambres consulaires, syndicats (CAPEB, JA, FO...) et associations (UDAF, UDICT...)

COOPTATION

EPCI

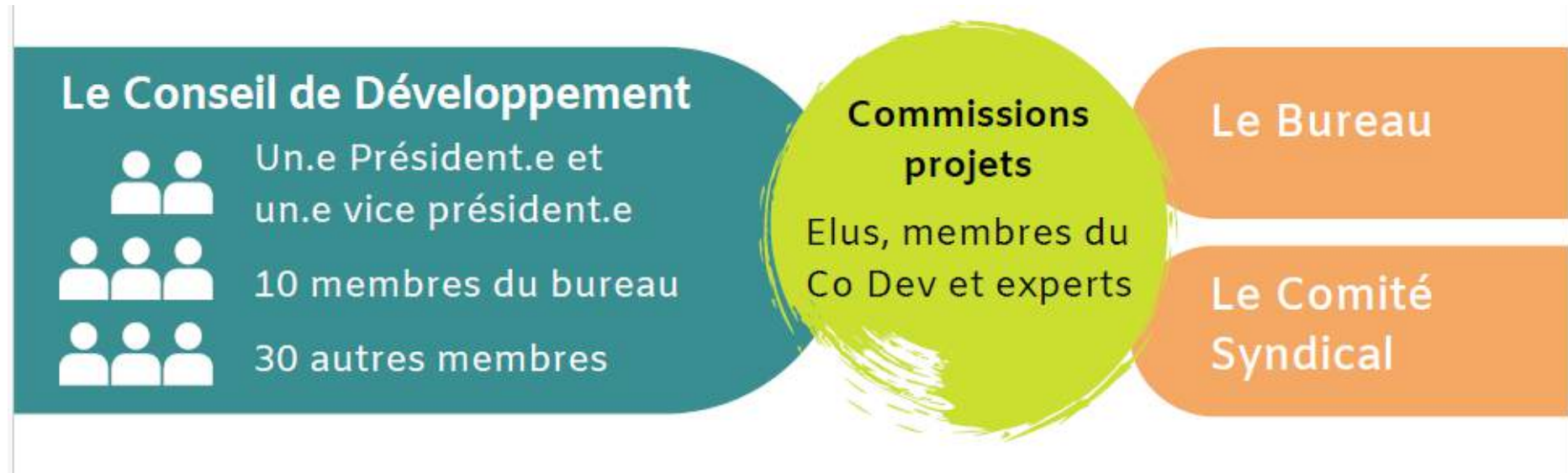
Conseil
communautaire

Bureau



Conseil de Développement

Rappel fonctionnement



Présidente sortante : Dominique Declercq-Puype (UDAF – Penne)

L'assemblée plénière

(1 à 2 fois par an)

Regroupe l'ensemble des membres et fait le point sur les projets en cours

Le bureau

(en fonction des besoins)

Une dizaine de membres pour suivre l'ensemble des travaux et l'organisation du conseil de développement



Conseil de Développement

Renouvellement des membres

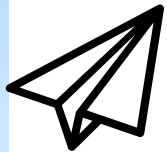


Etape 1 (juin)

Solliciter les membres actuels pour savoir s'ils souhaitent se réengager

Etape 2 (juin)

- Contacter les structures du premier collège pour qu'elles désignent un ou deux membres;
- Présenter le conseil de développement à des associations qui paraissent intéressantes pour qu'elles mobilisent un de leur membre
- Appel à participation dans les différents réseaux
- Mobiliser les membres actuels pour qu'ils proposent de nouveaux membres



Etape 3 (juillet)

Lancer un appel à candidature public par voie de presse



Etape 4 (Novembre)

Organisation d'une première rencontre plénière



Conseil de Développement Renouvellement des membres



Etape 1 (juin)

Solliciter les membres actuels pour savoir
s'ils souhaitent se réengager

Maintien d'une présence d'un représentant du
CoDev au Bureau !

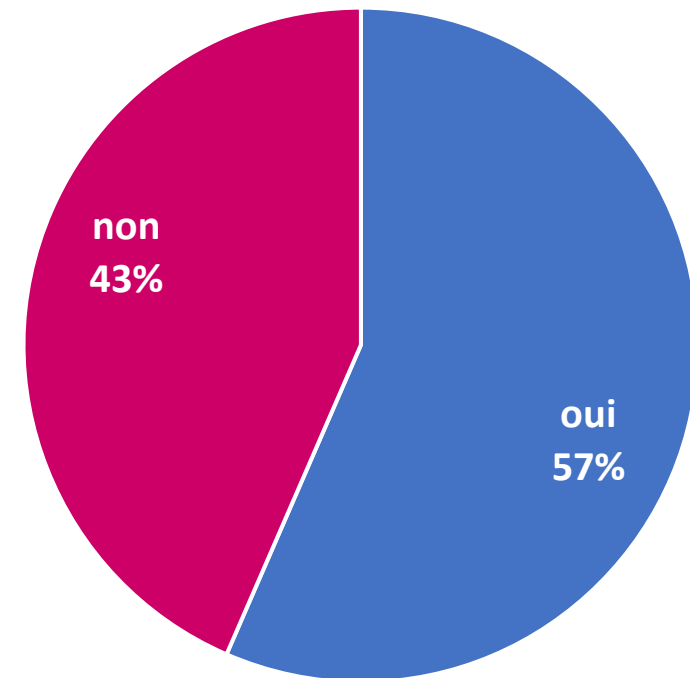
- ☒ OUI
☐ NON



Participation au Conseil Syndical ?

- ☐ OUI
☐ NON

Renouvellement candidature





LEADER

**Zoom coopération
Pierre Sèche**



Leader

Zoom : Projet de coopération Pierre Sèche

actions avec implication du PTAB

Coopération LEADER :

- Echanger des pratiques et mener des actions entre territoires ruraux :
 - Actions communes
 - Actions propres à chaque territoire
- Actions financées jusqu'à 100% (80% LEADER, 20% cofinancement)
- Minimum 5 000€ de dépenses éligibles
- Projet cadré par un accord de coopération signé entre les partenaires

Le projet Coopération Pierre Sèche :

- 9 territoires d'Occitanie impliqués dont 2 PNR
- Les actions communes :
 - Réalisation d'un annuaire des acteurs de la PS
 - Réalisation d'un guide de bonnes pratiques
 - Visites inspirantes dans des territoires expérimentés
 - Boîte à outils urbanisme
- Les actions collectives :
 - Organisation de chantiers de formations
 - Etude filière
 - Inventaire participatif
 - Malette Pédagogique et exposition itinérante
 - Sensibilisation CFA

Période : Nov 2026 → Juin 2028



Leader

Zoom : Projet de coopération Pierre Sèche

Actions	Montant Total TTC de la coopération à répartir	PTAB	Participation LEADER	Autofin.
Visites inspirantes*		5 101 €	4 081 €	1 020 €
Guide de bonnes pratiques*	3 730 €	414 €	331 €	83 €
Annuaire cartographique*	3 840 €	480 €	384 €	96 €
Boite à outils Urbanisme*	13 800 €	1 725 €	1 380 €	345 €
Plan de formation mutualisé	53 881 €	6 245 €	4 996 €	1 249 €
TOTAL		13 965 €	11 172 €	2 793 €

* : Actions du tronc commun



A vos Agendas !



Agenda

Le 29/06/2026 → Visio de présentation Leader (18h)

Le 06/07/2026 → Intervention du Pôle Territorial en conférence des Maires à Val 81

Le 07/07/2026 → Visio de présentation du Pôle Territorial (12h – 13h)

Le 08/07/2026 → Comité de programmation LEADER (18h)

Le 09/07/2026 → Bureau du Pôle Territorial

Le 10/07/2026 → Rencontre des Maires d'Occitanie (tte la journée)
→ On covoiture ?



**Merci pour votre
attention !**